



Durée de Vie 25 ans

La société Valmont France en sa qualité de fabricant de mâts en éclairage public, est heureuse de vous informer que ses produits élaborés dans le respect des normes en vigueur ont une durée de vie de vingt cinq années.

Cette durée de vie est subordonnée notamment au respect des règles d'art en matière de conception, d'installation, d'entretien et de maintenance.

En effet, les produits installés doivent l'avoir été sans ajout de charge non pris en compte lors de la conception initiale. De même, la zone de vent et le phénomène de site particulier doivent avoir été définis de manière certaine. L'installation doit avoir été réalisée selon les recommandations du fabricant et toute modification doit faire l'objet d'un accord express et écrit de celui-ci.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter notre site web www.valmont-france.com pour retrouver les garanties de Valmont France qui définissent les moyens à mettre en œuvre pour prolonger la vie de ses produits.

